

Concertation citoyenne « Dessine-moi un Gabut »

Compte-rendu de la restitution publique du jeudi 6 octobre 2022

Théâtre Verdière de La Coursive, La Rochelle - 18h à 20h



Présentation de la méthode de concertation par Lisode. © photos : Julien Chauvet

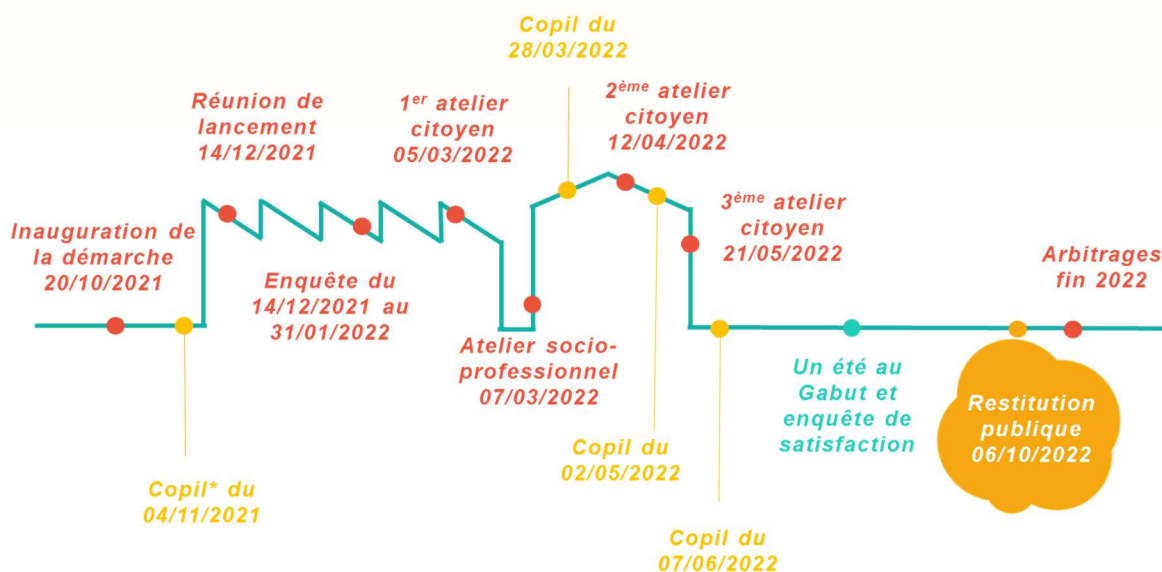
Contexte de la restitution publique

Depuis décembre 2021 et pendant un an, la Ville de La Rochelle a mené une large concertation sur le devenir du site du Gabut auprès des acteurs et usagers du territoire (habitants, commerçants, associations...).

La Ville a souhaité être accompagnée dans cette démarche et a fait appel à la SCOP Lisode, spécialisée en ingénierie des processus participatifs, pour concevoir, animer et restituer la concertation citoyenne ainsi que pour former une équipe projet aux méthodes de concertation, constituée d'agents de la Ville de La Rochelle.

Une enquête en ligne et sur le terrain a été menée entre décembre 2021 et janvier 2022. 976 personnes y ont contribué. 4 ateliers ont ensuite eu lieu entre mars et mai 2022 avec un groupe de citoyens (3 ateliers) et avec les acteurs associatifs et économiques (1 atelier). Les usagers ont également été invités à expérimenter des activités et s'exprimer pendant « l'été au Gabut ».

La concertation citoyenne « Dessine-moi un Gabut » touche à sa fin.



* Comité de pilotage

Le processus de concertation « Dessine-moi un Gabut »

La proposition citoyenne d'aménagement et de gestion formulée par le groupe de citoyens et présentée lors de cette restitution publique tient compte :

- Des résultats de l'enquête.
- Des contraintes réglementaires, techniques et financières du site.
- Des opportunités d'évolution et des points de vigilance soulevés par les acteurs.

Participants

Entre 100 et 150 participants étaient présents à la restitution publique, avec parmi eux des personnes ayant participé à la concertation (enquête et/ou ateliers), des représentants d'associations et d'entreprises, des habitants riverains du site.

Les élus de la Ville de La Rochelle ayant participé au temps d'échanges étaient :

BENGUIGUI Catherine – Adjointe à la Culture
 BERTAUD Christophe – Adjoint chargé du secteur Centre, Vie nocturne
 FONTAINE Jean-François – Maire de La Rochelle
 LEONIDAS Catherine – Adjointe au Sport
 TETENOIRE Eugénie – Adjointe au Dialogue citoyen

Les membres de l'équipe projet présents étaient :

BERTAULT Florence – Coordinatrice du dialogue citoyen
 BOUTET Simon – Directeur citoyenneté, territoires, vie associative, jeunesse
 ESPUCHE Emmanuelle – Lisode (consultante concertation)
 POTTIER Brice – Agent de développement local
 ROYER Vincent – Responsable de la Mairie de proximité du secteur Centre
 STEPHANT Zoé – Chargée de mission citoyenneté et égalité

Objectifs de la réunion

Les objectifs de la réunion étaient de :

- **Faire un point sur l'actualité du Gabut et les résultats de l'enquête de satisfaction des activités estivales de 2022.**
- **Présenter la méthode de concertation du projet « Dessine-moi un Gabut ».**
- **Présenter la proposition citoyenne d'aménagement et de gestion du site.**
- **Présenter les premiers retours de la Ville de La Rochelle.**

Agenda de la réunion

Horaire	Etape
18h00	Accueil des participants et exposition photo
18h15	Mot d'introduction de Mme Têtenoire, adjointe au dialogue citoyen
18h25	Extraits des résultats de l'enquête de satisfaction sur les activités estivales 2022 au Gabut
18h30	Présentation de la méthode de concertation « Dessine-moi un Gabut »
18h50	Présentation de la proposition citoyenne pour le devenir du Gabut
19h05	Présentation des premiers retours de la Ville de La Rochelle
19h15	Temps d'échanges
20h00	Mot de clôture de M. le Maire
20h05	Pot de clôture

Introduction



Mot d'introduction de Mme Têtenoire, adjointe au dialogue citoyen. © photos : Julien Chauvet

Eugénie TÊTENOIRE, adjointe au dialogue citoyen, a restitué le contexte du projet « Dessine-moi un Gabut ». Elle a rappelé ses objectifs et les principes ayant guidé la démarche pour assurer un processus éthique de concertation adapté aux ambitions de la Ville et garantissant une qualité de débat et de construction collective neutre.

Le collectif de photographes de l'atelier photo de Beauséjour à Châtelailon a remercié la Ville pour son soutien financier et technique. Le collectif a réalisé pendant un an un projet photographique autour de la vie du Gabut au fil des saisons. Leur travail était exposé ce soir et sera visible à compter du 24 octobre 2022 jusqu'aux vacances de Noël à l'Office de Tourisme de l'Agglomération de La Rochelle.

Présentations

Florence BERTAULT, coordinatrice du dialogue citoyen à la Ville de La Rochelle, a présenté des extraits des résultats de l'enquête de satisfaction des activités estivales de 2022 coordonnées par la Ville. Il a été rappelé que ces activités proposées à titre d'expérimentation ne sont pas issues de la proposition citoyenne d'aménagement et de gestion du site formulée par le groupe citoyen. Cette programmation estivale a toutefois permis de tester des activités tout en recueillant l'avis des usagers.

Emmanuelle ESPUCHE, consultante de Lisode, a ensuite présenté les choix méthodologiques pour le déroulement de la concertation.

Enfin, trois membres du groupe citoyen ont présenté la proposition construite lors des ateliers de concertation. Camille GRIVET a présenté les propositions du groupe concernant le devenir des bâtiments du Gabut, Patrice BOURDILLIAT a présenté les propositions concernant les activités sur le Gabut et leur répartition dans l'espace, et Guillaume LANCELIN a présenté les propositions concernant la gestion du site.

L'ensemble des supports présentés lors de cette restitution publique est disponible sur la page dédiée : <https://dessinemoiungabut.larochelle.fr/>



De gauche à droite : restitution des résultats de l'enquête sur les activités estivales par la Ville ; présentation de la proposition citoyenne par les représentants du groupe citoyen. © photos : Julien Chauvet

Temps d'échanges

À l'issue des présentations, Emmanuelle (Lisode) a invité les participants à se regrouper par 6 avec leurs voisins pour discuter de leurs impressions sur les présentations, puis de décider d'une question ou d'une remarque à faire remonter par petit groupe. L'objectif était de faire échanger les participants entre eux et de prioriser les questions et remarques ayant le plus d'intérêt à être discutées collectivement.



Les élus de la Ville et les représentants du groupe citoyen pendant le temps d'échanges avec le public.
© photos : Julien Chauvet

Nous retranscrivons ci-dessous le contenu des échanges.

Questions et remarques orales des participants	Réponses apportées
<p>Je souhaite rappeler que le Gabut est né en 1880 avec les bassins, la Maison du Notaire, la Maison du Douanier et le bureau du Port.</p>	<p><i>Lisode</i> : Les bâtiments historiques et le patrimoine du Gabut ont été l'objet d'une attention particulière de la part de l'ensemble des participants qui ont travaillé à proposer un plan d'occupation / d'aménagement du site.</p>
<p>Le programme est très bien. Je bute sur le fait de garder le Hangar à Sheds car le coût de réhabilitation est important : il faudrait plutôt construire un nouveau bâtiment.</p> <p>Il ne faut pas garder les bâtiments 1 (Hangar à Sheds) et 3 (Atelier).</p>	<p><i>Un participant</i> : Beaucoup d'écoles en architecture préconisent de reprendre l'existant, cela limite les frais et n'empêche pas d'innover (panneaux solaires...).</p> <p><i>Ville de La Rochelle</i> : Il faut faire attention au cadre réglementaire (notamment le Plan de Prévention des Risques Littoraux (PPRL)). L'attention et la volonté du groupe citoyen est de garder la mémoire des lieux et de conserver sa sobriété et sa modestie. Il y avait eu précédemment un projet de construction d'un pôle culturel au Gabut mais il a été abandonné notamment car il était considéré comme trop dense et ne respectant pas l'équilibre des Tours du Vieux Port.</p> <p><i>Membre du groupe citoyen</i> : Nous avons chacun nos souhaits individuels mais il a été collectivement décidé de préserver le bâti.</p> <p><i>Membre du groupe citoyen</i> : Les bâtiments ont un intérêt si on fait des animations. Ils permettent de couper l'exposition au vent qui vient de l'ouest.</p>

<p>Pourquoi ne pas inverser les propositions entre le bâtiment 1 (Hangar à Sheds) et le bâtiment 4 (Maison du Notaire) et ainsi, installer l'espace de restauration dans le Hangar à Sheds pour avoir plus de superficie ?</p> <p>Pourquoi ne pas créer une transparence dans les façades du Hangar à Sheds (cf. île de Nantes) ?</p>	<p><i>Membre du groupe citoyen</i> : Nous avons souhaité un espace vide et abrité permettant la créativité, complètement ouvert à tous et pas forcément commercial.</p> <p><i>Ville de La Rochelle</i> : Vu « Un été au Gabut » en 2022 (et les résultats de l'enquête de satisfaction) et l'été sportif au Gabut en 2021, la danse rassemble. Ce Hangar à Sheds peut être un lieu extraordinaire de façon épisodique ou plus rapprochée pour la pratique de la danse notamment. Il faut pour cela un sol facilitant dans le Hangar à Sheds et une protection au vent et à la pluie.</p> <p><i>Une participante</i> : Pourquoi ne pas faire un théâtre ?</p> <p><i>Lisode</i> : Le projet citoyen est de conserver un espace modulable : si le théâtre est démontable, une installation de ce type peut être envisagée.</p>
<p>Les différentes couches de bombe de graffs fragilisent-elles les murs ?</p> <p>Peut-on / comment graffer au niveau des fenêtres ?</p>	<p><i>Un participant</i> : On peut considérer la peinture comme de la colle : Il est possible de graffer couche sur couche à condition de gratter/poncer/sabler/aérogommer à un moment donné.</p> <p>Si on graffe les bâtiments réhabilités, il est possible de préserver les menuiseries et les lumières intérieures avec par exemple un film adhésif monomère transparent qui peut être changé à chaque nouveau graff.</p> <p><i>Une participante</i> : Le graff est synonyme d'instantanéité, il n'est pas à conserver dans la durée.</p> <p><i>Lisode</i> : Les graffs sont en effet régulièrement renouvelés.</p>
<p>J'apprécie globalement les résultats de la proposition citoyenne. Les éléments transmis lors de l'enquête par l'association Tours et Arcades se retrouvent dans cette proposition.</p> <p>Je suis toutefois gêné : le maintien du bâtiment n° 5 (logement du gardien) peut gêner la vue de la façade ouest du bâtiment 2 (bâtiment ex DID) et ferme une autre vue vers le sud du site.</p> <p>Le précédent projet de pôle culturel proposait des projets/installations pérennes et ne permettait donc pas de partager l'espace, restreint sur ce site. Puisque l'espace est limité, il faut partager ce site dans le temps et donc privilégier des projets/installations temporaires.</p>	<p><i>Ville de La Rochelle</i> : Il y a un consensus quant au maintien des graffs et à la conservation des bâtiments. Si on abat des bâtiments, cela signifie qu'il y a moins de surface de graff, à moins que les pignons/murs soient conservés.</p> <p><i>Membre du groupe citoyen</i> : Le bâtiment n°5 (logement du gardien) serait conservé pour créer un espace légèrement clos plus convivial et non soumis aux quatre vents.</p> <p><i>Membre du groupe citoyen</i> : Le bâtiment servirait aussi à stocker du matériel sur le site plutôt que la Ville vienne avec des camions pour amener le matériel.</p> <p><i>Ville de La Rochelle</i> : Nous entendons les différentes idées mais ce point ne sera pas tranché ce soir. A partir de la proposition citoyenne d'aménagement, les services de la Ville/CDA et les architectes évalueront sa faisabilité. Pour le Hangar à Sheds, il faudra voir l'état dans lequel est sa structure métallique. Le rôle du comité de suivi sera de rendre un avis au fil de l'avancement du projet.</p>

<p>Il y a finalement peu de prise de risque et d'idées novatrices. Un élément a été éludé : l'intégration de la nature et des éléments naturels végétaux (théâtre de verdure, eau douce, se reposer, de l'ombre...). Il n'y a pas de parc en centre-ville : Il faut marcher longtemps pour trouver de la verdure. Je pensais que ce projet allait davantage intégrer cet aspect.</p> <p>Nous manquons de fontaines, de points d'eau. Il est aussi possible d'installer des pergolas, et des aménagements plus « légers » qu'un théâtre de verdure.</p>	<p><i>Lisode</i> : Des choix ont dû être faits par les citoyens entre les activités sportives et culturelles et les espaces verts. L'espace est restreint et les activités n'étaient pas forcément compatibles avec la création d'espaces verts.</p> <p><i>Membre du groupe citoyen</i> : Les 3 ateliers sont passés très vite et ils n'ont pas été suffisants pour discuter de cette question en profondeur. Nous avons placé la vie et l'animation du site au cœur de nos discussions mais nous n'avons pas eu le temps de réfléchir à la faisabilité architecturale ni d'aboutir à des idées plus précises. Nous sommes d'accord pour dire que la végétalisation du site un sujet important.</p> <p><i>Ville de La Rochelle</i> : Le square Valin situé à proximité du Gabut est un îlot de fraîcheur. Le square Jacques Bobinec existe bien qu'il soit petit et qu'il manque effectivement d'installations pour s'y poser. Nous sommes en accord sur le besoin de théâtre de verdure et nous avons conscience qu'il n'y a pas assez de végétation, c'est pourquoi nous allons travailler sur ce point.</p> <p>On retrouve des éléments dans la proposition citoyenne qui font écho au besoin de végétalisation : la sobriété et le souhait de faire vivre cet espace toute l'année, en toutes saisons.</p> <p>Tous les points d'eau ont été publiés sur le site de la Ville pendant la canicule de cet été. Règlementairement, nous ne pouvons faire de fontaine qu'en circuit fermé, c'est-à-dire des fontaines où l'eau est récupérée (économies d'eau potable).</p> <p>Le cœur de ville est soumis au Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur (PSMV) avec des prescriptions architecturales qui contraignent les aménagements. De plus le centre-ville est creux (cave, patrimoine, souterrain, passage de l'eau...): il est donc long et complexe de planter des arbres, même si nous entendons que c'est un souhait partagé.</p>
<p>Plusieurs remarques :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le bâtiment 5 (Atelier) n'est pas à conserver. Le verdissement et le besoin d'arbres est important. - J'attends une réponse de M. le Maire depuis 5 ans sur des sujets de voirie (<i>remarque qui sort du cadre de la concertation</i>). - Pour le comité de suivi, ni les commerçants ni les habitants du Gabut n'ont été retenus. - Nous avons été les seuls à dessiner le futur du Gabut. Nous n'avons pas été écoutés. Pourquoi M. le Maire ne soumet-il pas son projet au référendum ? 	<p><i>Lisode</i> : le processus de concertation choisi n'est pas celui du référendum. Il a été décidé que ce serait des usagers qui, en travaillant collectivement et en confrontant leurs points de vue, formuleraient une proposition citoyenne pour le devenir du site. Les élus, décideurs, s'engagent à faire un retour sur cette proposition citoyenne en expliquant ce qui a été retenu et ce qui ne l'a pas été, et pourquoi.</p> <p>Les intérêts de chacun sont très différents (riverains directs et autres habitants), c'est pourquoi nous avons recherché à avoir un groupe citoyen comprenant une diversité équilibrée de profils afin d'avoir une confrontation d'idées variées.</p>

	<p><i>Ville de La Rochelle</i> : Il y a une volonté de dialogue de la part des élus. Ces derniers ne sont pas intervenus lors des ateliers citoyens. Oui il y a de nombreux éléments avec lesquels nous sommes en accord mais ce n'est pas notre projet : c'est le projet des citoyens.</p> <p>Le comité de suivi n'est pas constitué à ce jour.</p> <p><i>Lisode</i> : Un atelier avec les acteurs socio-professionnels a eu lieu en mars 2022 afin d'identifier les opportunités d'évolution et les points de vigilance que représente le devenir du site pour leurs activités. Pour le comité de suivi à venir, c'est la Ville qui assurera le recrutement de cette instance. Le groupe citoyen propose une composition mixte avec des citoyens, des acteurs associatifs et économiques et la Ville. Ce comité n'exclurait donc ni les commerçants ni les habitants du Gabut.</p> <p><i>Membre du groupe citoyen</i> : Il y avait des personnes habitant au Gabut dans le groupe citoyen. Nous n'avons pas eu la sensation de participer à quelque chose qui excluait quiconque</p>
<p>Comment articuler occupation temporaire et baux privés ?</p> <p>Si les locaux du bâtiment ex DID sont mis à disposition d'associations, comment gérer les écarts de loyers entre les entreprises et les associations ? Les associations ont besoin de locaux pour travailler, le tissu associatif est important.</p>	<p><i>Ville de La Rochelle</i> : La Ville ne souhaite pas vendre les bâtiments. Ce site restera sous maîtrise d'ouvrage public. Il pourra être loué à des associations ou des entreprises sur des durées courtes ou plus longues (notamment le bâtiment ex DID).</p> <p>Nous commençons tout juste à étudier le sujet. La SEM (Société d'Economie Mixte) pourrait être une option pour conserver une maîtrise d'ouvrage publique.</p> <p>La location de bâtiments municipaux à des entreprises et des associations est une situation courante pour la Ville. Les locaux municipaux sont prêtés aux associations (avec ou sans paiement de fluides) ou loués à des entreprises. Nous venons de créer une SEM où la Ville est majoritaire, pour notamment rénover les bâtiments municipaux et les louer à un prix d'équilibre. Elle pourrait rénover le bâtiment ex DID et le louer (prix différencié entre secteurs marchand et associatif).</p>

Questions/remarques écrites des participants

Au moment du pot de clôture, les participants ont pu glisser anonymement leurs questions et remarques écrites dans une boîte. Nous restituons ci-dessous le contenu des cartons écrits :

Questions et remarques écrites des participants
<p>Un vrai parc avec des bancs pour lire, se reposer.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Des pergolas en métal / bois qui seront végétalisées. - De l'ombre ! - Des fontaines, bassins ou un mur de cascade pour avoir des bruits d'eau apaisants. - Pas juste 2-3 plantes et 2-3 parterres. - Penser un jardin en plusieurs dimensions. - Faites un concours entre plusieurs paysagistes (ex : le festival des jardins du Château de Chaumont).
<p>N'oubliez pas de végétaliser notre belle ville. Des arbres oui ! Des arbustes aussi ! Des plantes vivaces bien sûr ! Des plantes grimpantes pourquoi pas ? D'autres villes le font (Nantes, Poitiers, Tours et sa place de la Gare). De grâce, laissez-nous des bordures vertes cf. la crise climatique !! Merci.</p>
<p>Du végétal svp ! Si la plantation d'arbres s'avère difficile, alors pensez aux arbustes ! La Rochelle manque de lieux ombragés. Quand on voit l'esplanade minérale de la gare SNCF, on a de quoi être inquiets sur l'aménagement de site.</p>
<p>Un petit mur de graffs confié à une école à chaque saison. Un projet éducatif / créatif (avec l'aide d'un graffeur professionnel). Bannir les graffs qui sont juste des signatures, privilégier les paysages et les portraits.</p>
<p>Exposer des sculptures sur le site de façon pérenne ou temporaire en extérieur.</p>
<p>Pourquoi faut-il absolument une entité économique (rentabilité du lieu par la location d'espaces aux entreprises) ? Faire un lieu ouvert aux associations.</p>
<p>Des ateliers d'artistes ouverts pour l'espace de création.</p>
<p>Avoir une sculpture emblématique du lieu (ex : une mouette en métal ? Emblème de La Rochelle)</p>

Suite

D'ici la fin de l'année 2022, la Ville de La Rochelle analysera la proposition citoyenne d'aménagement et de gestion du site au regard de la réglementation en vigueur et des contraintes techniques et financières pour vérifier sa faisabilité et réaliser des arbitrages. La page dédiée à cette concertation continuera à être mise à jour lorsque de nouveaux éléments seront disponibles.

<https://dessinemoiungabut.larochelle.fr/>